

Département de l'HERAULT Arrondissement de BEZIERS Commune d'OLONZAC

Compte-rendu du Conseil Municipal du 7/04/22

L'an deux mille vingt-deux, le sept Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS, Maire.

Etaient présents: L. LOUIS, B. FALCOU, G. NICKLES, N. PECH, B. ORTIZ, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL,

N. HEREDIA, C. VORDY, C. BESSIEUX, L. DEPAUW, R. KERKHOF, N. ALBIGES et A. REMY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents: 14 Absent excusé:

Pouvoir: JY DUFAUD a donné pouvoir à N. HEREDIA

A. MOLINA a donné pouvoir à B. FALCOU J. MOLIERE a donné pouvoir à G. NICKLES S. SAMPIETRO a donné pouvoir à N. PECH

M. MAYNADIER a donné pouvoir à MJ. FOUQUET

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28/02/2022 : Voté à l'unanimité.

Délibération 2022-09 Compte Administratif et Compte de Gestion du budget COMMUNE 2021. Voté à l'unanimité

Délibération 2022-010 Compte Administratif et Compte de Gestion du budget EAU/ASSAINISSMENT 2021.**Voté à l'unanimité**

Délibération 2022-011 Vote de l'affectation des résultats Budget COMMUNE 2022. Voté à l'unanimité

Délibération 2022-012 Vote de l'affectation des résultats Budget EAU ET ASSAINISSEMENT 2022.

Voté à l'unanimité

Délibération 2022-013 Subventions aux associations 2022. Voté à l'unanimité

Délibération 2022-014 Vote des taux d'imposition 2022. Voté à l'unanimité

Délibération 2022-015 Vote du Budget Primitif COMMUNE 2022. Voté à l'unanimité

Délibération 2022-016 Vote du Budget Primitif EAU/ASSAINISSEMENT 2022. **Voté à l'unanimité**

Délibération 2022-017 Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire : demande de financement auprès de la Région et du Département. Voté à l'unanimité

Délibération 2022-018 Délégation de signature à Monsieur le Maire pour la convention de mise à disposition du Responsable de la Police municipale auprès de 4 communes limitrophes. Voté à l'unanimité

Délibération 2022-019 Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme. **Voté à l'unanimité**

Délibération 2022-020 Acquisition des parcelles section AE 266 ET 268 à l'euro symbolique Voté à l'unanimité

Délibération 2022-021 Extinction nocturne de l'éclairage public. Voté à l'unanimité

Monsieur le maire, Luc LOUIS, a levé la séance du conseil municipal, à 19h50.

A Olonzac, le 8/04/22

Luc LOUIS.